le carnet ornitho

Aide à la prospection des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes

Photo © Gérard Nevinet - Grèbe huppé

Coordinateur du livret

Maurice Botrel, Administrateur LPO Isère

Initiateur du livret

Jacques Prevost, Président LPO Isère

Comité de réalisation

Daniel Thonon, Coordinateur en Isère du 3° Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine
Christian Rolland, LPO Isère et CORA Faune Sauvage
Gérard Goujon, Administrateur LPO Isère
Jean-Marc Taupiac, Directeur LPO Isère
Rémi Fonters, Chargé d'études LPO Isère
Jean Abbes, Secrétaire de la LPO Isère

Coordination régionale

Marie-Paule De Thiersant, Présidente CORA Faune Sauvage

Relecture

Rémi Fonters, Anne-Marie Trahin, Maurice Botrel, Jacques Prévost

Mise en page

Pascale Bellier *pascale.bellier@hotmail.com*

Dessins

Marie-Hélène Thonon

Impression

Imprimerie Notre-Dame, papier recyclé et encres à base végétale
Décembre 2009

sommaire

Remerciements	page IV
Avertissement au lecteur	page V
Mode d'emploi	page VI
Conseils pour la prospection	pages VII - VIII
Code de déontologie	page IX
Index alphabétique des espèces	pages X - XI
Bibliographie	pages XII - XIV
Critères retenus pour l'évaluation du statut de reproduction	pages XV -XVI
Accréditation de prospection	page XVII
Fiches espèces	pages 1 - 223
Contacts et adresses utiles	page 225

Index alphabétique des espèces

Fiches espèces 1 - 223

Remerciements

remerciements

La LPO Isère remercie tous les auteurs, vérificateurs et relecteurs qui ont apporté leur contribution bénévole à la réalisation de cet ouvrage :

Jean ABBES
Alain AMSELEM
Maurice BOTREL
Agnès BRENIERE
Françoise CHEVALIER
Emmanuel COLLET
Jean-Marc COQUELET
Erige De THIERSANT
Karine DROST
Jacqueline FAURE
Remi FONTERS
Andrée GAUTIER
Catherine GIRAUD
Gérard GOUJON
Michel MURE
Jacques PREVOST
Alain PROVOST
Christian ROLLAND
Alain RONSEAUX
Pierre SAUVE
François SAVIN
Sandrine STEFANIAK
Daniel THONON
Marie-Hélène THONON
Anne-Marie TRAHIN
Gaëlle VERRIER
Monique VIGUIE
Ginou WAECKEL
Daniel WINTER

avertissement

Ce livret est destiné aux ornithologues de terrain mobilisés en Rhône-Alpes pour l'établissement du 3e Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine.
Il ne s'agit pas de décrire les espèces, ce que font parfaitement les guides, ni de dresser des monographies, accessibles dans les bibliothèques ornithologistes ou sur internet.
Il est question ici de donner aux observateurs des informations leur permettant d'augmenter les chances de contacts avec les oiseaux pendant la période de nidification, et d'identifier les indices significatifs quant à leur statut de nicheur.
Il ne concerne que les oiseaux susceptibles de nicher en Rhône-Alpes, soit 223 espèces.

Cette recherche d'information ne doit cependant pas faire oublier que les oiseaux sont très sensibles au dérangement, particulièrement pendant la période de nidification. L'abandon du site, et donc l'échec de la couvée, sont souvent la conséquence d'observations trop rapprochées ou trop fréquentes.

Seize rédacteurs isérois ont participé à la rédaction de ces fiches, contrôlées ensuite par treize vérificateurs et huit relecteurs. Cette méthode a largement favorisé l'implication des adhérents et des salariés de la LPO Isère, prélude à leur mobilisation sur le terrain.

Les fiches sont présentées dans l'ordre systématique du guide de terrain qui s'est progressivement imposé en Isère : le « LE GUIDE ORNITHO » de Delachaux et Niestlé ; un index, en fin d'ouvrage, permet cependant à l'utilisateur non familiarisé avec cette classification d'y accéder par ordre alphabétique.

Enfin, au-delà de la participation des associations ornithologiques régionales au 3e Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine, ce livret continuera à aider, sur le terrain, tous les observateurs qui alimentent les bases de données ornithologiques.

Mode d'emploi *(Fiches espèce)*

Pour chaque fiche, des pictogrammes et un tableau de dates aident le lecteur à trouver le renseignement recherché.

Milieu

Milieu : Description rapide des habitats habituellement occupés par l'espèce ainsi que l'altitude où on peut la trouver en Rhône-Alpes.

Prospection

Prospection : Pratiques favorisant le contact :
- période de présence (statut de migrateur éventuellement précisé)
- heures de la journée les plus propices à l'observation.
- ce qu'il faut d'abord rechercher en premier (chant, lieu préférentiel...)
- méthode de prospection (affût, circuit, repérages préalables...)

Indices

Indices : Preuves matérielles de présence ou de passage :
- manifestations sonores - fientes
- traces - plumes...

Indices permettant de préciser le statut de nicheur.

Chant

Chant : Description rapide du chant, permettant en particulier de déterminer le statut de Mâle chanteur.

Pariade

Pariade : Epoque, manifestations

Nid

Nid : Epoque de construction, milieu, hauteur, taille, forme, matériaux.

Chant : période d'écoute principale
Ponte : époque où le nid contient des oeufs ; de la date des premières pontes jusqu'à celle des dernières éclosions ; nombre d'oeufs, durée de l'incubation, et éventuellement pontes de remplacement.
Elevage : durée de la présence des jeunes au nid ; de la première éclosion à l'envol de la dernière couvée.

Attention : Caractère de l'oiseau.
Précautions à prendre pour une perturbation minimale.
Rareté, et confusion possible avec d'autres espèces.
Migration tardive risquant d'entraîner des confusions entre migrateurs et individus cantonnés en vue de la nidification.

Conseils pour la prospection

Chaque observateur peut planifier ses sorties comme il le souhaite et toutes les données, collectées systématiquement ou ponctuellement, sont utiles et doivent nous être communiquées. Des sorties collectives seront organisées, par exemple pour les mailles insuffisamment couvertes. Les efforts de prospections doivent être répartis selon les milieux (tous les milieux sont à couvrir, y compris urbains ou peu propices), les altitudes et les heures (matin ou nuit) afin de repérer les toutes les espèces nicheuses précoces ou tardives. Ce livret fournit les dates de chant, de ponte et d'élevage pour chaque espèce. La durée minimale de prospection par maille est estimée à 60 h, réparties sur les 3 ans.

Il est conseillé de visiter chaque milieu naturel (forêt, prairie, zone de culture, plan d'eau, roselière, verger, parc urbain, zone habitée...), plusieurs fois durant la saison de reproduction (par exemple une fois par mois entre mi-mars et mi-juillet). Chaque observateur pourra se préparer un itinéraire pédestre, mais il peut aussi utiliser son vélo ou sa voiture pour rejoindre plus rapidement d'autres milieux ou sites.

Certains migrateurs s'arrêtent en Rhône-Alpes assez tardivement et ne doivent pas être considérés comme des oiseaux nicheurs. D'autres espèces peuvent être présentes à la belle saison, sans pour autant être nicheuses.

En cas de doute, faites part de vos hésitations aux coordinateurs de votre maille (voir carte et adresses des différents responsables sur le site LPO ou CORA Faune Sauvage de votre maille ; pour l'Isère : http//www.isere.lpo.fr/spip.php?rubrique125). Agissez de même (et sans tarder) si vous hésitez sur l'identification d'une espèce peu commune. Le coordinateur de la maille est votre premier référent « atlas ».

Quand prospecter ?

Vos visites seront réparties tout au long de la saison de reproduction. Elles peuvent commencer en février pour les espèces sédentaires les plus précoces. Les observations peuvent se prolonger jusqu'en juillet-août pour les espèces tardives ou d'altitude. Il est utile et intéressant de visiter les zones boisées au cours de l'hiver ; l'absence de feuillage permet de trouver les nids des années précédentes et qui, peut-être, seront de nouveau occu-

pés à la belle saison ; c'est une aide réelle pour la recherche des rapaces, entre autres.

A quels moments de la journée ?

Les premières heures du jour sont les plus favorables pour contacter les espèces nicheuses potentielles (oiseaux chanteurs, parades nuptiales, défense de territoire, construction de nid...) les sorties nocturnes ne doivent pas être négligées, pour trouver les rapaces nocturnes, ainsi que certaines espèces comme l'oedicnème criard, le butor étoilé, l'engoulevent d'Europe.

Où aller ?

Prospecter les différents grands milieux présents sur chaque maille (cultures, milieux forestiers, milieux ouverts pâturages, friches,... milieux rupestres, zones humides, milieux urbains et péri-urbains , berges de rivières...) pour tenter d'être suffisamment exhaustif. Les cartes d'occupation des sols permettent de situer les différents milieux dans chaque maille. En altitude, certaines espèces nicheuses « sédentaires » ne commencent à se manifester que tardivement... (visites d'avril à juillet). Il ne faut pas les négliger.

Que noter ?

Il est toujours intéressant d'avoir des effectifs nicheurs, en particulier pour les oiseaux d'eau (grèbes, ardéidés, anatidés, rallidés, limicoles, laridés...), les rapaces et toutes autres espèces rares et « peu communes ».
Noter les dates et les durées de prospection, les communes visitées (et les lieux-dits, si possible avec géoréférencement des données) pour chiffrer ensuite l'effort de prospection par maille. Une prospection ciblée mais au résultat négatif est un résultat quand même, donc penser à bien le noter.
Ne pas négliger de noter les mammifères, reptiles et amphibiens.

Code de déontologie

Le code de conduite sur le terrain est adapté du code de conduite de l'ornithologue, édicté par la Royal Society for the Protection of Birds.
Lors de l'observation et de l'étude des oiseaux, la protection des oiseaux et de leurs habitats est la priorité.
Les dérangements occasionnés aux oiseaux et à leurs habitats doivent être réduits au minimum, notamment en conservant une distance d'observation suffisante pour éviter de provoquer l'envol des oiseaux.
Si vous rencontrez une espèce rare, réfléchissez bien avant de répandre la nouvelle : l'oiseau pourra-t-il être observé par de nombreuses personnes sans être dérangé ou sans provoquer de dérangements à d'autres espèces ou au site ? Avertissez une ou deux personnes de confiance qui pourront confirmer votre identification et suivre avec vous discrètement la reproduction (si elle a lieu). Signalez ces observations en tant que données confidentielles sur le site ; cette sélection est appliquée d'office pour les observations en période de reproduction de certaines espèces sensibles, et chacun peut l'activer en cochant simplement une case au moment de la saisie d'une donnée.
Les photographies ou les enregistrements audios ne doivent pas impliquer de dérangements pour les oiseaux, qu'il s'agisse de migrateurs ou de nicheurs. Nous en appelons à la responsabilité des photographes de n'utiliser aucune technique pour attirer leurs sujets (repasse, appeaux, nourrissage, etc.), quelle que soit la saison. La pratique de la photographie au nid, très dérangeante, doit être proscrite ou extrêmement limitée.
En toutes occasions, conformez-vous aux législations sur la protection des sites (réserves naturelles notamment, mais aussi propriétés privées) et des espèces. Respectez les droits des propriétaires terriens, par exemple en restant sur les routes, chemins et sentiers ou en évitant d'obstruer le passage avec votre véhicule.
Respectez les droits d'autrui, ses activités ou son travail dans la nature en privilégiant la collaboration et le dialogue.
Tenez vos carnets de relevés à disposition des centrales ornithologiques de votre région : la protection des espèces et des sites passe par la transmission raisonnée de l'information, au besoin sous clause de confidentialité (transmission par donnée confidentielle sur le site).

Outre ces recommandations générales, le livret fournit des indications sur les précautions particulières à chaque espèce.

Index alphabétique

A

Accenteur alpin 133
Accenteur mouchet 132
Aigle botté 37
Aigle royal 35
Aigrette garzette 10
Alouette calandrelle 117
Alouette des champs 114
Alouette lulu 116
Autour des palombes 46

B

Balbuzard pêcheur 34
Bec-croisé des sapins 217
Bergeronnette des ruisseaux 129
Bergeronnette grise 127
Bergeronnette printanière 128
Bernache du Canada 17
Bécasse des bois 72
Bécassine des marais 73
Bihoreau gris 7
Blongios nain 6
Bondrée apivore 44
Bouscarle de Cetti 162
Bouvreuil pivoine 215
Bruant des roseaux 218
Bruant fou 223
Bruant jaune 220
Bruant ortolan 219
Bruant proyer 222
Bruant zizi 221
Busard cendré 42
Busard des roseaux 40
Busard Saint-Martin 41
Buse variable 43
Butor étoilé 5

C

Caille des blés 58
Canard chipeau 21
Canard colvert 20
Canard mandarin 19
Canard pilet 22
Canard souchet 23
Cassenoix moucheté 192
Chardonneret élégant 210
Chevalier guignette 70
Chevêche d'Athéna 97
Chevêchette d'Europe 93
Chocard à bec jaune 195
Choucas des tours 193
Chouette de Tengmalm 92
Chouette hulotte 90
Cigogne blanche 14
Cigogne noire 15
Cingle plongeur 131
Circaète Jean-le-Blanc 36
Cisticole des joncs 159
Cochevis huppé 115
Corbeau freux 196
Corneille mantelée 197
Corneille noire 198
Coucou geai 89
Coucou gris 88
Courlis cendré 71
Crabier chevelu 9
Crave à bec rouge 194
Cygne tuberculé 16

E

Echasse blanche 66
Effraie des clochers 96
Engoulevent d'Europe 99
Epervier d'Europe 45
Etourneau sansonnet 200

F

Faisan de Colchide 60
Faucon crécerelle 47
Faucon hobereau 49
Faucon Kobez 48
Faucon pèlerin 50
Fauvette à tête noire 151
Fauvette babillarde 153
Fauvette des jardins 150
Fauvette grisette 155
Fauvette mélanocéphale 154
Fauvette orphée 152
Fauvette passerinette 156
Fauvette pitchou 157
Foulque macroule 64
Fuligule milouin 26
Fuligule morillon 29
Fuligule nyroca 28

G

Gallinule poule d'eau 63
Geai des chênes 191
Gélinotte des bois 54
Gobemouche gris 173
Gobemouche noir 174
Goéland brun 78
Goéland cendré 75
Goéland leucophée 77
Gorgebleue à miroir 136
Grand corbeau 199
Grand cormoran 4
Grand-duc d'Europe 91
Grande aigrette 11
Grand Tétras 52
Grèbe à cou noir 1

Grèbe castagneux 2
Grèbe huppé 3
Grimpereau des bois 184
Grimpereau des jardins 185
Grive draine 146
Grive litorne 147
Grive musicienne 145
Grosbec casse-noyaux 216
Guêpier d'Europe 104
Guifette moustac 82
Guifette noire 81
Gypaète barbu 31

H

Harle bièvre 30
Héron cendré 12
Héron garde-boeufs 8
Héron pourpré 13
Hibou des marais 95
Hibou moyen-duc 94
Hirondelle de fenêtre 122
Hirondelle de rivage 118
Hirondelle de rochers 119
Hirondelle rousseline 121
Hirondelle rustique 120
Huppe fasciée 102
Hypolaïs polyglotte 166

L

Lagopède alpin 51
Linotte mélodieuse 208
Locustelle luscinioïde 161
Locustelle tachetée 160
Loriot d'Europe 201

M

Marouette ponctuée 62
Martin-pêcheur d'Europe 103
Martinet à ventre blanc 101
Martinet noir 100
Merle à plastron 149
Merle noir 148
Mésange à longue queue 181
Mésange bleue 177
Mésange boréale 179
Mésange charbonnière 175
Mésange huppée 178
Mésange noire 176
Mésange nonnette 180
Milan noir 39
Milan royal 38
Moineau cisalpin 203
Moineau domestique 202
Moineau friquet 204
Moineau soulcie 205
Monticole bleu 143
Monticole de roche 144
Mouette mélanocéphale 76
Mouette rieuse 74

N

Nette rousse 27
Niverolle alpine 206

O

Oedicnème criard 67
Outarde canepetière 65

P

Perdrix bartavelle 56
Perdrix grise 57
Perdrix rouge 55
Petit-duc scops 98
Petit gravelot 68
Phragmite des joncs 158
Pic cendré 108
Pic épeiche 109
Pic épeichette 112
Pic mar 110
Pic noir 106
Pic tridactyle 111
Pic vert 107
Pie bavarde 190
Pie-grièche à tête rousse 187
Pie-grièche écorcheur 186
Pie-grièche grise 188
Pie-grièche méridionale 189
Pigeon biset 83
Pigeon colombin 84
Pigeon ramier 85
Pinson des arbres 207
Pipit des arbres 126
Pipit farlouse 125
Pipit rousseline 123
Pipit sponcellle 124
Pouillot de Bonelli 169
Pouillot fitis 167
Pouillot siffleur 168
Pouillot véloce 170

R

Râle d'eau 61
Râle des genêts 59
Roitelet huppé 171
Roitelet triple bandeau 172
Rollier d'Europe 105
Rossignol philomène 135
Rougegorge familier 134
Rougequeue à front blanc 137
Rougequeue noir 138
Rousserolle effarvatte 163
Rousserolle turdoïde 165
Rousserolle verderolle 164

S

Sarcelle d'été 25
Sarcelle d'hiver 24
Serin cini 214
Sittelle torchepot 182
Sizerin flammé 209
Sterne naine 79
Sterne pierregarin 80

T

Tadorne de Belon 18
Tarier des près 141
Tarier pâtre 142
Tarin des aulnes 212
Tétras lyre 53
Tichodrome échelette 183
Torcol fourmilier 113
Tourterelle des bois 87
Tourterelle turque 86
Traquet motteux 139
Traquet oreillard 140
Troglodyte mignon 130

V

Vanneau huppé 69
Vautour fauve 32
Vautour percnoptère 33
Venturon montagnard 213
Verdier d'Europe 211

Bibliographie

Bibliographie

Guides et Atlas

Beaman & Madge, 1998, *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental,* Nathan.

Jean-claude Chantelat, 2004, *Les oiseaux de France,* guide vert, Solar.

Collectif des ornithologues rhônalpins, 2003, *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes,* JB Novoprint.

Paul Géroudet, 1956 à 1962, *Les oiseaux nicheurs d'Europe* (4 volumes), Ed. Silva, Zurich.

Heinzel, Fitter et Parslow, 1972 et 1985, *Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient,* Delachaux & Niestlé.

Rob Hume, Guilhem Lesaffre et Marc Duquet, *Oiseaux de France et d'Europe,* Ed.Larousse.

Killian Mullarney, Lars Svensson, Dan Zetterstöm, Peter J. Grant, 2004, *Le guide ornitho, les 848 espèces d'Europe en 4000 dessins,* Delachaux & Niestlé, Paris.

Lars Svensson, Peter J. Grant, Guihem Lesaffre, 2005, *Le Guide Ornitho,* Delachaux & Niestlé, Paris.

Société Ornithologique de France, 1994, *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France* - 1985-1989, SOF

Ch. Perrins, M. Cuisin, 1° Ed 1987 et 2° Ed 1990, Les oiseaux d'Europe, Delachaux & Niestlé, Neuchatel-Paris.

Ouvrages généraux

Preben Bang et Preben Dahlström, 1980, *Guide des traces d'animaux*, Delachaux et Niestlé.

Giovanni G. Bellani, 1996, *Quand l'oiseau fait son nid,* Arthaud

D. Chavigny, 2003, *Le carnet de l'ornithologue*, Delachaux & Niestlé.

Jean-François Dejonghe, 1983, *Les oiseaux des villes et des villages*, Ed Point Vétérinaire.

Jean-François Dejonghe, 1984, *Les oiseaux de montagne*, Ed Point Vétérinaire.

M. Dupérat, *Nids et oeufs*, Ed. Artemis.

S. Hoeher, 1973, *Nids et oeufs des oiseaux d' Europe centrale et occidentale*, Delachaux & Niestlé.

Siegfried Hoeher, 1989, *Guide des oisillons et poussins des oiseaux d'Europe*, Delachaux & Niestlé, Paris.

Kronen-Verlag Erich Cramer, *Collection de documents d'histoire naturelle « oiseaux »*, S.F.L. 57 rue de l'université, Paris7°.

Winwood Read, E. Hosking, 1968, *Les oiseaux et leurs nids*, Fernand Nathan.

Ouvrages régionaux

Cora Drôme, 2003, *Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*, 312 p.

L. Maumary, L Vallotton, P. Knaus, 2007, *Les oiseaux de Suisse*, Station Ornithologique Suisse et Nos Oiseaux.

Philippe Lebreton et Jean-Pierre Martinot, 1998, *Oiseaux de Vanoise, Guide de l'ornithologue en montagne*, ed. Libris.

Poitou-Charentes Nature, 2005 , *Vade-mecum de l'ornitho en Poitou-Charentes*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 196 p.

Bruno Veillet, 2007, *Guide de la faune du Parc du Vercors*, Glénat.

Genres et espèces

Madge & Burn, 1995, *Guide des canards, des oies et des cygnes*, Delachaux & Niestlé.

N. Lefranc, 1993, *Les Pies-grièche d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-orient*, Delachaux & Niestlé.

N. Lefranc, 1993, *Les Pies-grièche d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-orient*, Delachaux & Niestlé.

B. Génsbol, 2005, *Guides des rapaces diurnes*, Delachaux & Niestlé.

Paul Géroudet, 1980, *Les Passereaux*, Delachaux & Niestlé.

Paul Géroudet, 1998, *Les Passereaux d'Europe*, Tomes 1 & 2, Delachaux & Niestlé, Paris.

Paul Géroudet, 1999, *Les Palmipèdes d'Europe*, Delachaux & Niestlé, Paris.

Paul Géroudet, 2000, *Les rapaces d'Europe*, Delachaux & Niestlé, Paris.

Paul Géroudet, 2008, *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*, Delachaux & Niestlé.

J-M. Thiollay, V. Bretagnole, 2004, *Rapaces nicheurs de France*, Delachaux & Niestlé.

Disques et DVD

A. Bossus et F. Charron, 2003, 2005 & 2008, *Guide des chants d'oiseaux d'Europe occidentale*, Delachaux & Niestlé, Paris.

S. Cramp and K. Simmons, 2004, *BWRi : Birds of the Western Palearctique interactive* (DVD-ROM), E.L. (eds.), Birdguides Ltd, Sheffield.

Jean Roché, 1995, *Guide sonore Tous les oiseaux d'Europe* (4 CD), Delachaux & Niestlé, Paris.

Internet

Les oiseaux du net : *http//www.oiseaux.net/*

Station ornithologique suisse de Sempach : *http//www.vogelwarte.ch/*

The Royal Society for the Protection of Birds RSPB : *http//www.rspb.org.uk/wildlife/birdguide/name/*

Critères d'évaluation de reproduction

La détermination du statut de nidification des oiseaux se base sur différents indices, qui doivent être relevés sur le terrain lors de l'observation. Il est donc important de connaître ces différents indices et de les renseigner selon le protocole décrit ci-dessous. Lors des observations, il faut déterminer l'indice de nidification le plus élevé.

Indices de présence	
Code	Description
-	Valeur par défaut en absence d'indice ou hivernant tardif ou migrateur.
1	Observation de l'espèce en dehors de sa période de nidification. *Il peut s'agir de :* *- migrateur - sub-adulte* *- adulte isolé - erratisme* *Voir les fiches pour les périodes et milieux de chaque espèce.*

Indices de nidification possible	
Code	Description
2	Présence dans son habitat durant sa période de nidification *Le livret de prospection décrit les habitats favorables à la nidification et les périodes de nidification, ce qui permet de juger si la présence d'un oiseau entre dans cette catégorie. Attention aux migrateurs tardifs (Pouillot fitis par exemple).*
3	Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux ou tambourinage entendus, mâle vu en parade. *Correspond au chant d'un oiseau isolé et non répété à plusieurs jours d'intervalle (voir indice 5).*

Indices de nidification probable	
Code	Description
4	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification. *Observation d'un couple sans comportement particulier, sinon voir indices 5 et 6.*
5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle. *Les chants simultanés de plusieurs individus entrent dans cette catégorie.*
6	Comportement nuptial : parades, vols nuptiaux, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
7	Visite d'un site de nidification probable. Distinct d'un site de repos. *Visite de nichoir, cavité, falaise, ... (voir indice 10).*

8	Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours. *En présence de cet indice, il faut prendre garde à ne pas déranger les oiseaux, s'écarter et attendre car d'autres indices peuvent ensuite être notés (11, 14 à 16).*
9	Preuve physiologique: plaque incubatrice très vascularisée ou oeuf présent dans l'oviducte. Observation sur un oiseau en main. *Uniquement pour les personnes autorisées. Rappel : la capture des espèces protégées est interdite.*
10	Transport de matériel ou construction d'un nid; forage d'une cavité (pics) *Oiseau transportant des brindilles, herbes, mousses, boue, ... ou forant une cavité dans un tronc (pics) ou dans la terre (guêpiers, ...).*

Indices de nidification certaine	
Code	Description
11	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc. *Oiseau simulant une aile brisée ou ayant un comportement agressif lors de l'approche du nid. Voir l'indice 8 pour les cris d'alarmes.*
12	Nid vide ayant été utilisé la présente saison. *Voir les fiches pour la description des nids par espèce.*
13	Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances. *Notez la distinction entre nidicoles : qui restent au nid, et nidifuges : qui fuient le nid. Il faut faire attention à l'erratisme qui peut rapidement entrainer les jeunes loin du nid.*
14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut, trop loin, dans une cavité). *A utiliser aussi pour les espèces sensibles au dérangement, qui doivent être observées de loin..*
15	Adulte transportant un sac fécal. *Il faut rester discret à proximité des nids.*
16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification. *C'est un indice assez simple à observer, mais il faut rester discret à proximité des nids.*
17	Coquilles d'oeufs éclos. *Les oeufs doivent dater de la période 2009-2012. Pour utiliser cet indice, il faut savoir identifier l'espèce sur la base de la taille et la couleur des oeufs, le nid, les plumes,...*
18	Nid vu avec un adulte couvant. *Ne pas déranger.*
19	Nid contenant des oeufs ou des jeunes (vus ou entendus). *Ne pas déranger.*

Accréditation de prospection

Le CORA Faune Sauvage, dans le cadre le la préparation de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine 2009 - 2012, est chargé de coordonner les prospections sur la région Rhône-Alpes.

L'élaboration de cet atlas se fait sous la direction nationale de :

1) la LPO France (Ligue de Protection des Oiseaux), Fonderies Royales, BP 90263, 17 305 ROCHEFORT Cedex, tel 05 46 82 12 34)

2) la SEOF (Société d'Etudes Ornithologiques de France,
avec la collaboration scientifique du MNHN (Museum National d'Histoire Naturelle, Jardin des plantes, 57 rue Cuvier, 75 005 PARIS, tel 01 40 79 30 00)

Cet atlas a pour but d'actualiser la répartition de toutes les espèces sauvages d'oiseaux nichant spontanément en France métropolitaine.

Pour ce faire, les bénévoles du CORA Faune Sauvage et des associations ornithologiques membres (ou associations ayant passé un accord avec elles) seront amenés à visiter plusieurs fois par an, de jour comme de nuit, les différents milieux pouvant accueillir des oiseaux nicheurs.

Cette prospection de terrain se fera en respectant les règles de déontologie incluses dans ce livret.

CORA Faune Sauvage
Coordination régionale
de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs
de France Métropolitaine
MRE, 32, rue Sainte Hélène
69002 LYON
Tel. 04 72 77 19 84